

BULLETIN STATUTAIRE

Février 2026

Vous trouverez ci-après les informations du syndicat CGT de l'AIA de Clermont Ferrand à l'attention des fonctionnaires pour le mois de février 2026 :

Concours et examens professionnels : la prise en charge des nuitées

De nombreux agents sont amenés à se déplacer pour participer aux **concours et examens professionnels du ministère des Armées**.

La CGT revendique la prise en charge complète des frais de mission, y compris les **nuitées**, lorsque celles-ci sont nécessaires pour se présenter aux épreuves.

Il n'est pas acceptable que des agents renoncent à une évolution professionnelle pour des raisons financières .

L'égalité d'accès aux concours doit être garantie sur tout le territoire.

La CGT est pleinement mobilisée pour que ces frais soient reconnus comme relevant de l'obligation employeur.

CREP : un tiers possible lors de l'entretien

Lors du **CSAM**, la CGT a présenté une **jurisprudence confirmant la possibilité pour un agent d'être assisté par un tiers lors de son CREP**, sous certaines conditions.

La CGT rappelle que **les services Rh doivent intégrer cette possibilité et non se référer simplement au guide de l'évaluateur**.

Affectation concours -CGT CMG LYON

La CGT a tenu une **bilatérale avec le directeur du CMG de Lyon** afin de porter nos **revendications sur les affectations à l'issue des concours et examens professionnels**.

Nous avons notamment proposé :

- des concours par spécialité et par département ou bdd
- ou
- la formulation de vœux d'affectations au moment de l'inscription au concours.

Les concours interne ne doivent pas devenir un facteur de précarisation ou de mobilité subie.

Le SMIC rattrape (encore) les grilles salariales

La CGT alerte depuis longtemps : **les grilles indiciaires des agents de catégorie C sont totalement écrasées**.

Au 1^{er} janvier 2026, le **SMIC dépasse**, plusieurs échelons,

- les 5 premiers de C1 et
- les 3 premiers de C2.

La CGT exige une augmentation du point d'indice et **revalorisation immédiate des grilles**, et pas seulement des rustines temporaires.

Clermont Ferrand, le 6 février 2026